

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ALSACE SERVICE - AS

20A rue Berthe Molly
68000 COLMAR

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
<i>Synthèse de l'annexe</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
2. Détail des comptes	18
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	22
3. Liasse fiscale	25

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association ALSACE SERVICE - AS relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 368 135
Total des ressources	1 460 833
Résultat net comptable (Excédent)	1 307

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Colmar
Le 02/06/2020

Pascal HEITZ
Expert-comptable Associé



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 663	22 343	18 319	20 529
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomp				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	96 554	63 402	33 152	33 240
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	22 500		22 500	22 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 299		3 299	1 403
ACTIF IMMOBILISE	163 015	85 746	77 270	77 672
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	475 548		475 548	562 554
Autres créances	24 389		24 389	65 942
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Autres comptes de trésorerie				
Disponibilités	787 339		787 339	805 904
Charges constatées d'avance	3 588		3 588	4 667
ACTIF CIRCULANT	1 290 865		1 290 865	1 439 068
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 453 880	85 746	1 368 135	1 516 739

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 209	1 209
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	831 485	809 739
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 307	21 746
Subventions d'investissement	972	1 092
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	834 972	833 786
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	57 088	57 088
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	57 088	57 088
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 182	133 424
Dettes fiscales et sociales	266 215	311 109
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436
Autres dettes	143 243	179 898
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	476 074	625 866
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 368 135	1 516 739

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 460 833	99,86	1 550 328	99,87	-89 494	-5,77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 015	0,14	2 014	0,13	1	0,03
Reprises et Transferts de charge	461	0,03			461	
Cotisations						
Autres produits			5 843	0,38	-5 843	-100,00
Produits d'exploitation	1 463 309	100,03	1 558 185	100,38	-94 875	-6,09
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	478 706	32,72	546 570	35,21	-67 864	-12,42
Impôts et taxes	11 877	0,81	12 151	0,78	-274	-2,25
Salaires et Traitements	677 881	46,34	644 730	41,53	33 151	5,14
Charges sociales	281 169	19,22	265 589	17,11	15 580	5,87
Amortissements et provisions	16 149	1,10	70 991	4,57	-54 842	-77,25
Autres charges	3		48		-45	-94,69
Charges d'exploitation	1 465 784	100,20	1 540 079	99,21	-74 295	-4,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 474	-0,17	18 106	1,17	-20 581	-113,67
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 881	0,20	3 171	0,20	-290	-9,15
Charges financières						
Résultat financier	2 881	0,20	3 171	0,20	-290	-9,15
RESULTAT COURANT	407	0,03	21 278	1,37	-20 871	-98,09
Produits exceptionnels	720	0,05	288	0,02	432	150,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	720	0,05	288	0,02	432	150,00
Impôts sur les bénéfices	-180	-0,01	-180	-0,01		
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	1 307	0,09	21 746	1,40	-20 439	-93,99

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALSACE SERVICE - AS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 368 135 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 307 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/05/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le conseil d'administration de l'association a décidé, au titre de l'exercice 2019, l'octroi d'une ristourne annuelle à ses adhérents. Cette ristourne s'applique sur les produits facturés au cours de l'exercice, relatif à l'ensemble des prestations (service social, soutien psychologique, audit et formation) hors remboursement de frais kilométriques. En seront exclus, les adhérents qui ont mis fin aux relations commerciales, les contrats terminés en cours d'année et les contrats de prestations uniques. Le montant de la ristourne s'élève à 116 896,38 euros hors taxes au titre de l'exercice et a fait l'objet d'une comptabilisation en compte 709600 « RRR sur prestations de services ». Le montant de la ristourne en 2018 était de 147 562,66 €.

Autres éléments significatifs

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'association a dû réduire cette dernière en date du 02/04/2020, et cela aura par conséquent un impact sur son chiffre d'affaires à compter de cette date.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise le 28/05/2020 l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant ou non les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour les 17 salariés non cadre du 2 avril au 11 mai 2020.
- L'association n'a pas eu besoin, à la date d'arrêt des comptes, de recourir au PGE

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 513	5 150		40 663
Immobilisations incorporelles	35 513	5 150		40 663
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 791			19 791
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 620	8 701	4 558	76 763
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	92 412	8 701	4 558	96 554
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	22 500			22 500
- Prêts et autres immobilisations financières	1 403	1 951	55	3 299
Immobilisations financières	23 903	1 951	55	25 799
ACTIF IMMOBILISE	151 827	15 802	4 613	163 015

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 983	7 360		22 343
Immobilisations incorporelles	14 983	7 360		22 343
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 406	1 498		6 904
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 766	7 291	4 558	56 498
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	59 171	8 789	4 558	63 402
ACTIF IMMOBILISE	74 155	16 149	4 558	85 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 506 824 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 299		3 299
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	475 548	475 548	
Autres	24 389	24 389	
Charges constatées d'avance	3 588	3 588	
Total	506 824	503 526	3 299
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	18
Intérêts courus à recevoir	301
Total	319

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	57 088				57 088
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	57 088				57 088
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 476 074 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 182	65 182		
Dettes fiscales et sociales	266 215	266 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436		
Autres dettes (**)	143 243	143 243		
Produits constatés d'avance				
Total	476 074	476 074		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourniss.-Eau, energie	139
Fourniss.-Fourn.de bureau	277
Fourniss.-Location mobilière	32
Fourniss.-Entretien divers	111
Fourniss.-Personnel prêté	19 689
Fourniss.-Honoraires	10 000
Fourniss.-Intervenant extérieur	28 368
Fourniss.-Voyages et depl.	5 972
Fourniss.-Affranchissement	594
Personnel - Primes à payer	47 063
Provision pour congés payés	48 823
Charges sociales sur primes	18 843
Ch.sociales congés payés	18 993
Autres charges à payer	205
Formation continue CAP	2 224
CET CAP	1 014
RRR à accorder et avoirs à établir	140 276
Charges à payer	161
Total	342 783

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avan	3 588		
Total	3 588		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 900 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 28% et 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	180
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Autres imputations	

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions & droits similaires	40 662,50		40 662,50	35 512,50
280500 - Amort.concessions, drts		22 343,49	-22 343,49	-14 983,49
	40 662,50	22 343,49	18 319,01	20 529,01
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Inst.general.Agenc.& Am.	19 791,08		19 791,08	19 791,08
218300 - Matériel de bureau & info.	47 870,54		47 870,54	45 235,46
218400 - Mobilier	28 892,77		28 892,77	27 384,98
281810 - Amort.instal.generales		6 904,24	-6 904,24	-5 405,91
281830 - Amort.mat.de bureau et info.		38 154,82	-38 154,82	-36 794,62
281840 - Amort.mobilier		18 343,02	-18 343,02	-16 970,92
	96 554,39	63 402,08	33 152,31	33 240,07
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés				
271800 - Parts sociales Banque Populaire	22 500,00		22 500,00	22 500,00
	22 500,00		22 500,00	22 500,00
Autres immobilisations financières				
275500 - Caution versée	3 298,56		3 298,56	1 402,56
	3 298,56		3 298,56	1 402,56
ACTIF IMMOBILISE	163 015,45	85 745,57	77 269,88	77 671,64
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	475 548,40		475 548,40	562 554,47
	475 548,40		475 548,40	562 554,47
Autres créances				
421000 - Personnel rémunérations dues	100,80		100,80	100,80
444000 - Etat-Impôt sur les bénéfices	891,00		891,00	35 396,00
445871 - Taxes s/CA sur avoirs à établir	23 379,28		23 379,28	29 512,53
468700 - Produits à recevoir	18,00		18,00	933,00
	24 389,08		24 389,08	65 942,33
Divers				
Disponibilités				
512110 - BP compte courant	67 140,07		67 140,07	98 129,75
512120 - SG compte courant	20,64		20,64	25,48
512210 - BP Compte livret Association	80 918,21		80 918,21	80 368,00
512220 - SG Compte Livret Association	100 215,26		100 215,26	100 010,00
512230 - BP Livret Association +	461 405,18		461 405,18	450 401,48
512310 - BP Livret A	77 339,30		77 339,30	76 763,58
518700 - Intérêts courus à recevoir	300,51		300,51	205,26
	787 339,17		787 339,17	805 903,55
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avan	3 588,18		3 588,18	4 667,40
	3 588,18		3 588,18	4 667,40
ACTIF CIRCULANT	1 290 864,83		1 290 864,83	1 439 067,75
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 453 880,28	85 745,57	1 368 134,71	1 516 739,39

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102500 - Legs et donations en contr.d'actifs	1 208,65	1 208,65
	1 208,65	1 208,65
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau créditeur	831 484,99	809 739,36
	831 484,99	809 739,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 306,60	21 745,63
Subventions d'investissement		
131180 - Subv d'équipit autres	1 200,00	1 200,00
139100 - Subv d'inv.inscrite au cpte de rés.	-228,00	-108,00
	972,00	1 092,00
FONDS PROPRES	834 972,24	833 785,64
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
151100 - Provision pour litige	57 088,00	57 088,00
	57 088,00	57 088,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	57 088,00	57 088,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408110 - Fourniss.-Eau, energie	138,81	
408113 - Fourniss.-Fourn.de bureau	277,12	233,32
408125 - Fourniss.-Location mobilière	31,62	30,96
408137 - Fourniss.-Entretien divers	110,85	41,12
408140 - Fourniss.-Assurances		1 000,00
408151 - Fourniss.-Personnel prêté	19 688,51	18 904,10
408158 - Fourniss.-Honoraires	10 000,00	19 050,00
408161 - Fourniss.-Intervenant extérieur	28 368,16	88 096,11
408179 - Fourniss.-Voyages et depl.	5 972,27	5 393,17
408185 - Fourniss.-Affranchissement	594,24	675,02
	65 181,58	133 423,80
Dettes fiscales et sociales		
421000 - Personnel rémunérations dues	100,80	100,80
421100 - Personnel rémunérations dues	3 367,46	
428100 - Personnel - Primes à payer	47 063,00	50 868,91
428200 - Provision pour congés payés	48 823,00	51 843,00
431000 - URSSAF	22 016,72	23 740,00
437100 - AG2R retraite	4 566,32	4 621,22
437200 - Mutuelle et prévoyance	7 200,18	7 320,42
437800 - Remboursemt IJSS		252,28
438100 - Charges sociales sur primes	18 843,00	22 920,09
438200 - Ch.sociales congés payés	18 993,00	22 811,00
438600 - Autres charges à payer	205,00	82,00
442100 - Prélèvement A la Source	1 612,73	
445510 - TVA à décaisser	11 411,00	23 479,00
445740 - TVA collectée 20% facturée	78 774,33	93 278,01
448632 - Taxe d'apprentissage CAP		2 773,78
448633 - Formation continue CAP	2 223,99	6 413,10
448635 - CET CAP	1 014,00	605,00
	266 214,53	311 108,61

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
404800 - Fourniss.immo-Caution	1 435,75	1 435,75
	1 435,75	1 435,75
Autres dettes		
411000 - Clients	2 806,40	2 822,40
419800 - RRR à accorder et avoirs à établir	140 275,66	177 075,19
468600 - Charges à payer	160,55	
	143 242,61	179 897,59
DETTES	476 074,47	625 865,75
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 368 134,71	1 516 739,39

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706000 - Cotisations exonérées	1 696,00	0,12	1 616,00	0,10	80,00	4,95
706100 - Prestations service social	1 259 075,70	86,07	1 316 878,53	84,83	-57 802,83	-4,39
706110 - Prestations prestation psy	227 093,74	15,52	294 319,02	18,96	-67 225,28	-22,84
706120 - Prestations formation	16 556,39	1,13	5 500,00	0,35	11 056,39	201,03
706130 - Prestations audit	19 850,00	1,36	25 145,00	1,62	-5 295,00	-21,06
708800 - Rbt frais dép service social	25 589,87	1,75	27 941,59	1,80	-2 351,72	-8,42
708820 - Rbt frais dép psy	25 544,70	1,75	24 485,46	1,58	1 059,24	4,33
708830 - Rbt frais dép formation	1 208,98	0,08	415,34	0,03	793,64	191,08
708840 - Rbt frais dép audit	1 114,40	0,08	1 589,57	0,10	-475,17	-29,89
709600 - RRR sur prestations de services	-116 896,38	-7,99	-147 562,66	-9,51	30 666,28	-20,78
	1 460 833,40	99,86	1 550 327,85	99,87	-89 494,45	-5,77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
745000 - Subvention - Emploi, formation			194,45	0,01	-194,45	-100,00
745900 - Subvention - CARSAT	2 015,00	0,14	1 820,00	0,12	195,00	10,71
	2 015,00	0,14	2 014,45	0,13	0,55	0,03
Reprises et Transferts de charge						
791020 - Transfert de charge	461,08	0,03			461,08	
	461,08	0,03			461,08	
Cotisations						
Autres produits						
758000 - Produits divers de gestion			402,54	0,03	-402,54	-100,00
758010 - Remboursement formation			5 440,00	0,35	-5 440,00	-100,00
			5 842,54	0,38	-5 842,54	-100,00
Produits d'exploitation	1 463 309,48	100,03	1 558 184,84	100,38	-94 875,36	-6,09
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
606100 - Achats non stockés eau, énergie	138,81	0,01			138,81	
606400 - Fournitures administratives	3 507,99	0,24	3 515,83	0,23	-7,84	-0,22
606500 - Achats non stock.-Petit mat.	5 099,62	0,35	3 629,71	0,23	1 469,91	40,50
613200 - Location immobilière Colmar	14 000,04	0,96	14 000,04	0,90		
613210 - Location immobilière Didenheim/	3 709,07	0,25	4 000,35	0,26	-291,28	-7,28
613220 - Location immobilière Schiltighei	5 494,28	0,38	5 390,28	0,35	104,00	1,93
613500 - Locations mobilières	5 994,40	0,41	3 297,44	0,21	2 696,96	81,79
613510 - Location serveur	11 549,47	0,79	10 749,67	0,69	799,80	7,44
613520 - Location logiciel	850,00	0,06	820,00	0,05	30,00	3,66
614000 - Charges locatives Schiltigheim	1 437,41	0,10	2 020,08	0,13	-582,67	-28,84
614010 - Charges locatives Didenheim/Mu	1 361,16	0,09	1 466,40	0,09	-105,24	-7,18
615540 - Entretien & rep.mat.bureau	2 522,36	0,17	3 021,82	0,19	-499,46	-16,53
615550 - Entretien & rep.divers	793,71	0,05	614,06	0,04	179,65	29,26
615560 - Maintenance Site	747,05	0,05	280,00	0,02	467,05	166,80
615600 - Maintenance logiciel	2 600,00	0,18	2 780,00	0,18	-180,00	-6,47
616100 - Multirisques	9 049,92	0,62	8 758,64	0,56	291,28	3,33
616110 - Ass.locaux Didenheim/Mulhouse	195,43	0,01	192,05	0,01	3,38	1,76
616120 - Ass.locaux Colmar	853,91	0,06	810,41	0,05	43,50	5,37
616130 - Ass.locaux Schiltigheim	423,92	0,03	404,66	0,03	19,26	4,76

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
618100 - Documentation générale	163,00	0,01	124,31	0,01	38,69	31,12
618500 - Colloques, semin, conférence	5 910,00	0,40	13 593,01	0,88	-7 683,01	-56,52
621100 - Personnel intérimaire			10 632,31	0,68	-10 632,31	-100,00
621400 - Personnel mis à disposition	38 166,38	2,61	36 943,11	2,38	1 223,27	3,31
622300 - Prestations diverses	3 143,02	0,21	5 545,36	0,36	-2 402,34	-43,32
622600 - Honoraires	22 680,60	1,55	29 888,50	1,93	-7 207,90	-24,12
622700 - Frais d'actes	50,00		100,00	0,01	-50,00	-50,00
622900 - Intervenant extérieur	204 863,95	14,00	255 041,95	16,43	-50 178,00	-19,67
622910 - Intervenant extérieurs Déplacem	23 802,85	1,63	23 138,20	1,49	664,65	2,87
623100 - Annonces et insertions	900,00	0,06	900,00	0,06		
623400 - Cadeaux	88,50	0,01	1 270,57	0,08	-1 182,07	-93,03
623800 - Divers (pourboires, dons)	300,00	0,02	300,00	0,02		
625100 - Voyages et déplacements	84 589,37	5,78	84 313,84	5,43	275,53	0,33
625700 - Receptions, manifestation	1 601,15	0,11	1 084,75	0,07	516,40	47,61
625710 - Assemblée Générale			71,33		-71,33	-100,00
626100 - Téléphone Colmar	2 666,60	0,18	2 698,35	0,17	-31,75	-1,18
626110 - Téléphone Strasbourg	605,98	0,04	656,99	0,04	-51,01	-7,76
626120 - Téléphones portables	5 499,67	0,38			5 499,67	
626130 - Téléphone Mulhouse	491,05	0,03	557,40	0,04	-66,35	-11,90
626140 - Internet	499,87	0,03	630,57	0,04	-130,70	-20,73
626200 - Affranchissement	1 508,33	0,10	1 840,12	0,12	-331,79	-18,03
627000 - Services bancaires & ass.	233,70	0,02	378,03	0,02	-144,33	-38,18
628100 - Cotisations	780,00	0,05	770,00	0,05	10,00	1,30
628300 - Formation	7 483,00	0,51	10 339,50	0,67	-2 856,50	-27,63
628400 - Frais de recrutement	2 350,00	0,16			2 350,00	
	478 705,57	32,72	546 569,64	35,21	-67 864,07	-12,42
Impôts et taxes						
633300 - Participation formation	6 952,04	0,48	6 340,56	0,41	611,48	9,64
633500 - Taxe d'apprentissage			2 773,63	0,18	-2 773,63	-100,00
635110 - Cot.Foncière des Entr. et CVAE	3 135,00	0,21	2 321,00	0,15	814,00	35,07
635120 - Taxe foncière	1 790,03	0,12	715,49	0,05	1 074,54	150,18
	11 877,07	0,81	12 150,68	0,78	-273,61	-2,25
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires et appointements	670 495,14	45,83	632 683,90	40,76	37 811,24	5,98
641110 - Primes aux résultats	42 275,00	2,89	46 400,91	2,99	-4 125,91	-8,89
641111 - Primes aux résultats N-1	-46 400,91	-3,17	-49 870,35	-3,21	3 469,44	-6,96
641200 - Congés payés	-6 838,00	-0,47	15 516,00	1,00	-22 354,00	-144,07
641400 - Indemnités et avantages divers	18 350,00	1,25			18 350,00	
	677 881,23	46,34	644 730,46	41,53	33 150,77	5,14
Charges sociales						
645100 - URSSAF	191 197,00	13,07	210 770,29	13,58	-19 573,29	-9,29
645200 - ARPEGE - Mutuelle et prév.	24 985,70	1,71			24 985,70	
645300 - REUNICA - Retraite	42 207,07	2,89			42 207,07	
645330 - Cotisation Retraite cadre			9 769,61	0,63	-9 769,61	-100,00
645340 - Cot.caisses retraite NC			29 663,32	1,91	-29 663,32	-100,00
645350 - Cairpsa prévoyance			24 476,78	1,58	-24 476,78	-100,00
645800 - Charges s/primes prov.- variation	-4 077,09	-0,28	-1 580,56	-0,10	-2 496,53	157,95
647400 - Oeuvres Sociales	4 299,15	0,29	5 060,22	0,33	-761,07	-15,04
647500 - Médecine travail, pharmacie	1 948,00	0,13	1 771,20	0,11	176,80	9,98
648000 - Tickets restaurant	20 608,82	1,41	20 342,81	1,31	266,01	1,31
649000 - CICE			-34 685,00	-2,23	34 685,00	-100,00
	281 168,65	19,22	265 588,67	17,11	15 579,98	5,87

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions						
681110 - Dot. amort. immo. incorporelles	7 360,00	0,50	7 102,50	0,46	257,50	3,63
681120 - Dot.amort.immo.corporelles	8 788,89	0,60	6 800,83	0,44	1 988,06	29,23
681510 - Dot.provision pour litiges			57 088,00	3,68	-57 088,00	-100,00
	16 148,89	1,10	70 991,33	4,57	-54 842,44	-77,25
Autres charges						
658000 - Charges diverses de gestion cou	2,54		47,82		-45,28	-94,69
	2,54		47,82		-45,28	-94,69
Charges d'exploitation	1 465 783,95	100,20	1 540 078,60	99,21	-74 294,65	-4,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 474,47	-0,17	18 106,24	1,17	-20 580,71	-113,67
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
762100 - Intérêt Parts Sociales BP	210,00	0,01			210,00	
768000 - Autres produits financiers	2 671,07	0,18	3 171,39	0,20	-500,32	-15,78
	2 881,07	0,20	3 171,39	0,20	-290,32	-9,15
Charges financières						
Résultat financier	2 881,07	0,20	3 171,39	0,20	-290,32	-9,15
RESULTAT COURANT	406,60	0,03	21 277,63	1,37	-20 871,03	-98,09
Produits exceptionnels						
775210 - Prdt cession immo corporelles	600,00	0,04	200,00	0,01	400,00	200,00
777000 - Quote-part des subv d'inv.virée	120,00	0,01	88,00	0,01	32,00	36,36
	720,00	0,05	288,00	0,02	432,00	150,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	720,00	0,05	288,00	0,02	432,00	150,00
Impôts sur les bénéfices						
699830 - Réd.impôt en faveur du mécénat	-180,00	-0,01	-180,00	-0,01		
	-180,00	-0,01	-180,00	-0,01		
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	1 306,60	0,09	21 745,63	1,40	-20 439,03	-93,99

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2020**

Exercice ouvert le et clos le Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: Adresse du siège social :

SIRET

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	<input type="text"/>	Bénéfice imposable à 28%	<input type="text"/>	Déficit	<input type="text" value="0"/>
Bénéfice imposable à 15%	<input type="text" value="0"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	<input type="text"/>		

2 **Plus-values**

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 15% PV exonérées art. 238quindecies

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer** : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie
 - du comptable : SAS RSM Est
 50 avenue d'Alsace 68000 COLMAR Tél. : 0389204343

- du conseil : Tél. :

- du CGA ou du viseur conventionné : Tél. :

- N° d'agrément :

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

 Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

 du 01/01/2019

 Adresse 20A rue Berthe Molly 68000 COLMAR

 au 31/12/2019
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	Madame GUIDAT SANDRINE DIRECTRICE	442E LE CHENE 68910 LABAROCHE
2	Madame BOUTY NATHALIE ASSISTANTE SOCIALE	3, allée DE LA BEURRERIE 90300 VALDOIE
3	Madame DILLENSEGER ANNIE ASSIST.SOCIALE / RESPONSABLE TECHNIQUE	20, chemin DU KLETTENBERG 68100 MULHOUSE
4	Madame COLIN SONIA ASSISTANTE SOCIALE	2, rue DU GENERAL MARULAZ 70230 FILAIN
5	Madame MAILLARD MARTINE ASSISTANTE SOCIALE	8, rue SCHEURER KESTNER 90000 BELFORT
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	56 313			56 313	4 607			60 920
2	41 773			41 773	1 559			43 332
3	34 875			34 875	3 462			38 337
4	40 288			40 288	3 095			43 383
5	39 342			39 342	4 753			44 095
6								
7								
8								
9								
10								
**	212 591			212 591	17 476			230 067

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	88
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 601
Total	1 689

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	231 756	- de l'exercice 2019.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	230 140	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire VOLTZ Christian Président		À COLMAR _____, le 31/05/2020 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		20A rue Berthe Molly 68000 COLMAR		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 662	AG	22 343	18 319
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	96 554	AU	63 402	33 152
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	22 500	BE		22 500
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	3 298	BI		3 298	
TOTAL (II)		BJ	163 015	BK	85 745	77 269	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	475 548	BY		475 548
		Autres créances (3)	BZ	24 389	CA		24 389
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Disponibilités	CF	787 339	CG		787 339	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 588	CI		3 588	
	TOTAL (III)	CJ	1 290 864	CK		1 290 864	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 453 880	IA	85 745	1 368 134	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	1 208	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	831 484	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 306	
	Subventions d'investissement	DJ	972	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	834 972
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	57 088	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	57 088	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 181	
	Dettes fiscales et sociales	DY	266 214	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 435	
	Autres dettes	EA	143 242	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	476 074	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 368 134	
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	476 074		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	1 460 833	FH	1 460 833	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 460 833	FK	1 460 833	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	2 015	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	461	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	478 705	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 877	
	Salaires et traitements*			FY	677 881	
	Charges sociales (10)			FZ	281 168	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	16 148
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	2		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 465 783
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(2 474)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	210
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 671
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	2 881
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 881
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	406

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	720	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	720	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	720
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(180)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 466 910	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 465 603	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 306
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	300
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	461
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Produits des cessions d'éléments d'actif					600
Subventions d'investissement virées au résultat					120
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	35 512	KE		KF	5 150
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	19 791	KW		KX	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	72 620	LC		LD	8 701
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	92 411	LO		LP	8 701
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP	22 500	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	1 402	IU		IV	1 951	
TOTAL IV						IQ	23 902	LR		LS	1 951	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	151 826	ØH		ØJ	15 802	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV	40 662	LW	1X
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	19 791	MN	MO
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW	4 558	MS	76 763	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes						NC		ND		NE	NF	
TOTAL III						IY	4 558	NG	96 554	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations						IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés						II		2B	22 500	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	55	2F	2G
	TOTAL IV						I3	55	NJ	25 798	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	4 613	ØK	163 015	ØL	ØM	

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A																	
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE 14 983			PF 7 360			PG			PH 22 343					
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC					
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD 5 405			QE 1 498			QF 6 904					
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 53 765			QM 7 290			QN 4 558			QO 56 497		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL III			QU 59 171			QV 8 788			QW 4 558			QX 63 402					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN 74 154			ØP 16 148			ØQ 4 558			ØR 85 745					
CADRE B																	
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8				
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5					R6				
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4			
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9					
		Matériel de transport		U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7					
		Mat. bureau et inform. mobilier		U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5					
		Emballages récup. et divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3					
TOTAL III		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			X1						
TOTAL IV		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			X8						
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM							NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP			SR					

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	57 088
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	57 088	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	57 088	
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM			UN				
	Prêts (1) (2)		UP	UR			US				
	Autres immobilisations financières		UT	UV	3 298		UW	3 298			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX		475 548		475 548				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY		100		100				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM		891		891			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		23 379		23 379			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		18		18				
	Charges constatées d'avance		VS		3 588		3 588				
	TOTAUX			VT		506 824	VU	503 525	VV	3 298	
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		65 181		65 181					
Personnel et comptes rattachés		8C		99 354		99 354					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		71 824		71 824					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		90 185		90 185				
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		4 850		4 850				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		1 435		1 435					
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		143 242		143 242					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY		476 074	VZ	476 074				
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2019						
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	1 306				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE		WB				
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)					WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				RB		XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX					
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ		XW			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN					
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	300				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3						
TOTAL I								WR	1 606					
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV					
			- imposées au taux de 0 %						WH					
			- imposées au taux de 19%						WP					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW					
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ						
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A		XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY					
	Majoration d'amortissement*								XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	180				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC							
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD							
					Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2						
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	180			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	1 426					
						déficit (II moins I)				XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	1 426			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN				XO				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	12 819
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1 426
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	11 392
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	11 392
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	67 816
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	809 739	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	21 745		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE				
					Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	ØF	831 484		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	831 484	TOTAL II	ZH	831 484
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7					YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	— Sous-traitance						YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	41 598				XQ	44 395		
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	38 166		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	251 397		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	3 143		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	780				ST	141 602		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	478 705		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	3 135		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS					9Z	8 742		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	11 877		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	292 040		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	77 231		
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	669 650		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	AJC - HP TARA PICHLER S 29/08/2014	1 099	1 099		
	2	AJC - HP poste OBERLIN HEIN 11/09/2014	1 129	1 129		
	3	AJC - HP portable CASSARD A 30/01/2015	1 251	1 251		
	4	AJC Info 3 portables HP Pro 01/12/2013	1 079	1 079		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	⑦	⑧	⑨				⑪	
I. Immobilisations*	1	150	150	150				
	2	150	150	150				
	3	150	150	150				
	4	150	150	150				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			600				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	19
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 460 833
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	600
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	461
TOTAL 1	OX	1 461 894

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 015
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 015

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	8 746
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	428 361
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	437 110

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 026 798
-----------------------------	------------------------------------	-----------	------------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 026 798
---	-----------	------------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

ADRESSE (voie) 20A rue Berthe Molly

CODE POSTAL 68000 VILLE COLMAR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 4 1 4 5 1 7 8 8 8 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION ALSACE SERVICE - AS

ADRESSE (voie) 20A rue Berthe Molly

CODE POSTAL 68000 VILLE COLMAR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



WAGNER & ASSOCIES AUDIT
Commissariat aux comptes

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**Association
ALSACE SERVICE**

20A rue Berthe Molly

68000 COLMAR

www.wagnerassociés.fr



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**Association
ALSACE SERVICE**

20A rue Berthe Molly

68000 COLMAR

Rapport contenant : 19 pages

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ALSACE SERVICE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à COLMAR, le 11 septembre 2020



WAGNER & ASSOCIÉS AUDIT
Aurélia SCHLEWER
Commissaire aux Comptes

BILAN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 663	22 343	18 319	20 529
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	96 554	63 402	33 152	33 240
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	22 500		22 500	22 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 299		3 299	1 403
ACTIF IMMOBILISE	163 015	85 746	77 270	77 672
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	475 548		475 548	562 554
Autres créances	24 389		24 389	65 942
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Autres comptes de trésorerie				
Disponibilités	787 339		787 339	805 904
Charges constatées d'avance	3 588		3 588	4 667
ACTIF CIRCULANT	1 290 865		1 290 865	1 439 068
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 453 880	85 746	1 368 135	1 516 739

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 209	1 209
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	831 485	809 739
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 307	21 746
Subventions d'investissement	972	1 092
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	834 972	833 786
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	57 088	57 088
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	57 088	57 088
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 182	133 424
Dettes fiscales et sociales	266 215	311 109
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436
Autres dettes	143 243	179 898
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	476 074	625 866
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 368 135	1 516 739

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 460 833	99,86	1 550 328	99,87	-89 494	-5,77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 015	0,14	2 014	0,13	1	0,03
Reprises et Transferts de charge	461	0,03			461	
Cotisations						
Autres produits			5 843	0,38	-5 843	-100,00
Produits d'exploitation	1 463 309	100,03	1 558 185	100,38	-94 875	-6,09
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	478 706	32,72	546 570	35,21	-67 864	-12,42
Impôts et taxes	11 877	0,81	12 151	0,78	-274	-2,25
Salaires et Traitements	677 881	46,34	644 730	41,53	33 151	5,14
Charges sociales	281 169	19,22	265 589	17,11	15 580	5,87
Amortissements et provisions	16 149	1,10	70 991	4,57	-54 842	-77,25
Autres charges	3		48		-45	-94,69
Charges d'exploitation	1 465 784	100,20	1 540 079	99,21	-74 295	-4,82
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 474	-0,17	18 106	1,17	-20 581	-113,67
Opérations faites en commun						
Produits financiers	2 881	0,20	3 171	0,20	-290	-9,15
Charges financières						
Résultat financier	2 881	0,20	3 171	0,20	-290	-9,15
RESULTAT COURANT	407	0,03	21 278	1,37	-20 871	-98,09
Produits exceptionnels	720	0,05	288	0,02	432	150,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	720	0,05	288	0,02	432	150,00
Impôts sur les bénéfices	-180	-0,01	-180	-0,01		
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	1 307	0,09	21 746	1,40	-20 439	-93,99

ANNEXES COMPTABLES

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs		x	
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALSACE SERVICE - AS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 368 135 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 1 307 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/05/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Charges à payer et produit à recevoir

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Le conseil d'administration de l'association a décidé, au titre de l'exercice 2019, l'octroi d'une ristourne annuelle à ses adhérents. Cette ristourne s'applique sur les produits facturés au cours de l'exercice, relatif à l'ensemble des prestations (service social, soutien psychologique, audit et formation) hors remboursement de frais kilométriques. En seront exclus, les adhérents qui ont mis fin aux relations commerciales, les contrats terminés en cours d'année et les contrats de prestations uniques. Le montant de la ristourne s'élève à 116 896,38 euros hors taxes au titre de l'exercice et a fait l'objet d'une comptabilisation en compte 709600 « RRR sur prestations de services ». Le montant de la ristourne en 2018 était de 147 562,66 €.

Autres éléments significatifs

COVID-19

1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'association postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'association a dû réduire cette dernière en date du 02/04/2020, et cela aura par conséquent un impact sur son chiffre d'affaires à compter de cette date.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise le 28/05/2020 l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant ou non les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour les 17 salariés non cadre du 2 avril au 11 mai 2020.
- L'association n'a pas eu besoin, à la date d'arrêt des comptes, de recourir au PGE

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 513	5 150		40 663
Immobilisations incorporelles	35 513	5 150		40 663
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	19 791			19 791
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 620	8 701	4 558	76 763
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	92 412	8 701	4 558	96 554
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	22 500			22 500
- Prêts et autres immobilisations financières	1 403	1 951	55	3 299
Immobilisations financières	23 903	1 951	55	25 799
ACTIF IMMOBILISE	151 827	15 802	4 613	163 015

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 983	7 360		22 343
Immobilisations incorporelles	14 983	7 360		22 343
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 406	1 498		6 904
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 766	7 291	4 558	56 498
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	59 171	8 789	4 558	63 402
ACTIF IMMOBILISE	74 155	16 149	4 558	85 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 506 824 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 299		3 299
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	475 548	475 548	
Autres	24 389	24 389	
Charges constatées d'avance	3 588	3 588	
Total	506 824	503 526	3 299
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	18
Intérêts courus à recevoir	301
Total	319

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	57 088				57 088
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	57 088				57 088
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 476 074 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 182	65 182		
Dettes fiscales et sociales	266 215	266 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 436	1 436		
Autres dettes (**)	143 243	143 243		
Produits constatés d'avance				
Total	476 074	476 074		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourniss.-Eau, energie	139
Fourniss.-Fourn.de bureau	277
Fourniss.-Location mobilière	32
Fourniss.-Entretien divers	111
Fourniss.-Personnel prêté	19 689
Fourniss.-Honoraires	10 000
Fourniss.-Intervenant extérieur	28 368
Fourniss.-Voyages et depl.	5 972
Fourniss.-Affranchissement	594
Personnel - Primes à payer	47 063
Provision pour congés payés	48 823
Charges sociales sur primes	18 843
Ch.sociales congés payés	18 993
Autres charges à payer	205
Formation continue CAP	2 224
CET CAP	1 014
RRR à accorder et avoirs à établir	140 276
Charges à payer	161
Total	342 783

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avan	3 588		
Total	3 588		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 900 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 28% et 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	180
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Autres imputations	



**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Association
ALSACE SERVICE**

20A rue Berthe Molly

68000 COLMAR

Aux membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à COLMAR, le 11 septembre 2020



WAGNER & ASSOCIES AUDIT
Aurélia SCHLEWER
Commissaire aux Comptes